



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pakistan

Question écrite n° 68055

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la guerre en Afghanistan. Le conflit semblant s'étendre au sud du pays et atteindre le Pakistan, il lui demande de bien vouloir lui préciser si un embrasement de ce territoire d'Asie centrale n'est pas à craindre ces prochains mois.

Texte de la réponse

L'engagement militaire international en Afghanistan, autorisé par le Conseil de sécurité des Nations unies, a pour objectif la reconstruction du pays, la stabilité de la sous-région et la lutte contre le terrorisme international qui a trouvé dans cette zone des refuges à partir desquels il s'est organisé à l'échelle mondiale. Le cadre agréé à la conférence de Kaboul (juillet 2010) et au sommet de Lisbonne (octobre 2010) organise le transfert aux Afghans des responsabilités en matière de sécurité. Déjà engagé dans plusieurs zones, ce processus de transition sera mis en oeuvre dans l'ensemble du pays d'ici la fin 2014. La mission de la communauté internationale est difficile et complexe. Les efforts accomplis, notamment la campagne de contre-insurrection menée par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ont permis d'enregistrer des succès sur le terrain, en parallèle avec la montée en puissance des forces de sécurité nationales afghanes. La situation demeure cependant fragile, notamment dans les régions orientales et frontalières avec le Pakistan. Plutôt que l'affrontement direct, la rébellion privilégie le recours aux engins explosifs improvisés, aux attentats-suicides et aux attaques ciblées à fort impact symbolique et médiatique. La stabilisation de l'Afghanistan est étroitement liée à la situation au Pakistan, en raison notamment de la porosité de la frontière entre les deux pays (ligne Durand) et de la difficulté pour l'État pakistanais de contrôler les zones tribales utilisées comme base arrière par les talibans afghans. De manière plus générale, la situation sécuritaire au Pakistan connaît une dégradation importante depuis la crise de la Mosquée Rouge en juillet 2007 : attentats, affrontements sectaires et assassinats politiques. Les terroristes visent aussi bien des cibles officielles, notamment militaires, que la population civile : marchés, banques, bâtiments administratifs ouverts au public, lieux de culte, rassemblements populaires. Les attentats-suicides et attaques commando au Pakistan ont fait plus de 4 000 morts depuis quatre ans. La lutte contre le terrorisme au Pakistan doit s'inscrire dans une stratégie d'ensemble, dans la durée, impliquant l'appui des partenaires internationaux mais aussi la volonté déterminée des autorités pakistanaises de combattre ce fléau sous toutes ses formes. Cela passe par une action résolue de leur part pour l'élimination des sanctuaires de tous les groupes armés présents sur le territoire pakistanais. Enfin, au-delà des opérations militaires, la solution à la crise afghane passe également par un règlement politique. Des contacts directs ont été noués par le gouvernement afghan avec la rébellion, mais ils restent à un stade préliminaire et ne représentent pas encore un cadre formel de négociation. La France sera attentive à ce que les discussions aboutissent au renoncement à la violence, à la rupture des liens avec le terrorisme international et au respect de la constitution afghane.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68055

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12387

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 8979